



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 31 mai 2024

19h

Salle Volouise

MAISON DES JEUNES ET
DE LA CULTURE
MAISON POUR TOUS
DE VOREPPE

ACTIVITES DE LA SAISON 2022 - 2023

FINANCES DE L'ANNEE CIVILE 2023

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La MJC-Maison pour Tous est une association loi 1901 d'éducation populaire, qui a pour but de promouvoir les valeurs de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie.

Les assemblées générales ponctuent la vie associative. Cette assemblée 2024 fête le soixante dixième anniversaire de la MJC de Voreppe. Nous avons tout lieu de fêter joyeusement cet évènement.

Notre association est aujourd'hui forte de plus de 521 adhérents et les activités sont plus nombreuses d'année en année, s'adressant autant aux adultes qu'aux plus jeunes.

Dés septembre prochain, nous proposerons encore de nouvelles activités aux plus jeunes Voreppins, dont le rythme hebdomadaire sera modifié par un retour à la semaine scolaire de quatre jours dans la commune.

Notre association a retrouvé son équilibre institutionnel dans une gouvernance stable depuis 2021, accompagnée par l'engagement de ses professionnels.

2023 a marqué le retour à un équilibre économique, qui devrait perdurer, même si nous n'avons pas su convaincre la municipalité de nous accompagner davantage dans notre mission. En effet, Nous souhaitons retrouver à travers le contrat d'objectif et de moyens un financement municipal au moins égal à celui de 2017, ce qui nous aurait permis d'être à l'équilibre. Malgré une négociation ouverte et

attentive à notre réalité, qui, pour finir, valorise notre action auprès des jeunes et pérennise le financement du poste de direction, nous ne sommes pas parvenus à convaincre totalement. Pour autant, l'aide exceptionnelle accordée sur l'exercice 2023 reste un message très positif. En poursuivant nos efforts de développement et une gestion très rigoureuse, nous trouverons cet équilibre économique. Sur ce plan, notre association reste solide et peut entrevoir son devenir sereinement.

S'agissant de nos relations avec la municipalité de Voreppe, je remercie à nouveau Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil, pour l'octroi unanime d'une aide exceptionnelle de quarante mille euros sur l'exercice de l'année 2023.

Je veux profiter de cette tribune, pour m'adresser tout particulièrement à Monsieur JAUBERT, conseiller municipal délégué, dont la présence active à tous nos conseils d'administration, l'écoute de grande proximité et la critique aussi ont permis un dialogue responsable et fructueux entre la ville et la MJC.

Pour ce soixante dixième anniversaire, le conseil d'administration a proposé que soit trouvé un nom à la MJC de Voreppe. Une large commission a formulé des propositions qui ont été soumises à tous les adhérents et plus largement à tous les Voreppins. Après cette large consultation auprès de tous les adhérents et de la population, qui a recueilli plus de deux cent cinquante avis différents (soit 2,5% des voreppins), pour son soixante dixième anniversaire, la MJC va se doter d'un complément d'identité. Cette assemblée générale va arrêter une adjonction à notre patronyme. Nul doute que ce choix identitaire participera à la confirmation de la place centrale de la MJC dans la vie associative locale de Voreppe et agrégera de nouveaux partenariats.

Le conseil d'administration va aujourd'hui s'étoffer de nouveaux membres, ce qui acte de notre vitalité

associative. Des participants aux activités, des parents de jeunes ou d'enfants vont venir renforcer par leur présence le groupe des administrateurs. Nous devons souligner tout particulièrement, comme la loi et nos statuts le prévoient, l'entrée de deux jeunes mineurs de plus de seize ans dans les rangs des administrateurs. Ce fait marque, s'il en était besoin, la réussite de nos actions en direction des jeunes. Nous sommes particulièrement heureux de les accueillir dans leurs nouvelles fonctions d'administratrice et d'administrateur. Nous leur souhaitons la bienvenue dans cette structure dirigeante de la MJC et les remercions de leur engagement.

En même temps, certains administrateurs sortants ont décidé de ne pas représenter leur candidature. Je tiens à les remercier très chaleureusement de leur investissement dans le mandat qu'ils ont assumé, qui participe de la bonne santé de la MJC.

Au prochain conseil d'administration, le bureau de la MJC sera à nouveau élu. Sa composition marquera une transition préparée et notamment une nouvelle présidence, pour continuer sereinement notre développement. Je m'étais engagé, lors de l'assemblée générale extraordinaire de janvier 2021, à prendre la présidence de la MJC, pour œuvrer à son retour à la stabilité. Avec les administrateurs et administratrices, engagé(e)s avec moi lors de cette même assemblée extraordinaire, nous pouvons aujourd'hui présenter un bilan de réussite et regarder l'avenir sans crainte, résolument tourné vers un développement de l'association. Merci aux administrateurs et merci aussi aux professionnels, tous les professionnels qui ont participé à travers la qualité de leurs professionnalismes à donner corps et vie aux orientations décidées par le CA tout au long de ces trois années et demi. Merci à la qualité d'accueil de Salima, à la compétence, l'innovation et la disponibilité de Robin, qui porte si haut les réussites des jeunes à travers l'image, merci à Gaëtan qui a rapidement pris la bonne dimension de son poste

auprès de ses collègues et des jeunes. Merci à Francine, à la qualité exemplaire de sa rigueur professionnelle, qui nous a permis de suivre au plus près la gestion de l'association au cours de ces années. Merci à toutes et tous les animateurs des activités, qui permettent la fidélisation de nos adhérents. Enfin, un remerciement tout particulier à Émilie BERGER, directrice de la MJC. Sa disponibilité, son professionnalisme sont restés pleinement actifs, même dans les moments parfois très difficiles où le doute a pu s'emparer de nous. Je pense à la perte de la délégation de service public fin 2021, je pense aussi aux difficultés dans la conduite de l'équipe professionnelle en 2022. Je pense bien sûr, aux sinistres années de la pandémie et à leurs périodes de confinement. Merci Émilie, merci à tous les professionnels. Je quitterai donc la présidence de la MJC lors du prochain CA, mais je demeurerai engagé auprès des membres du bureau, pour la meilleure transition possible, sans rupture.

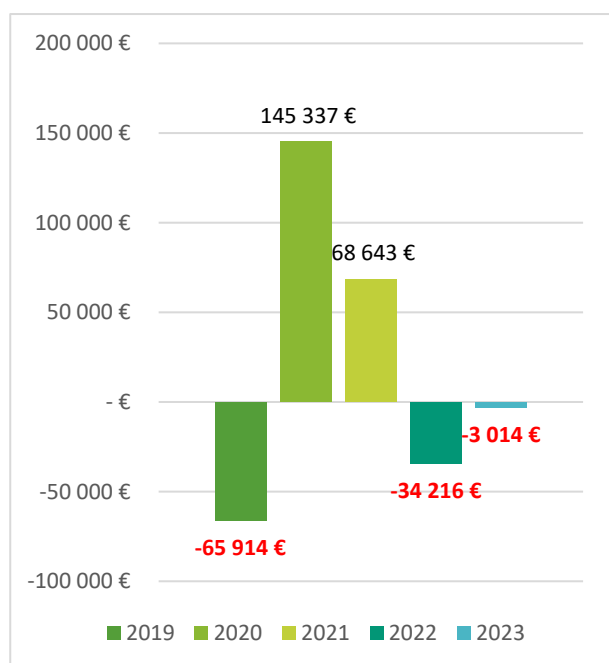
Joyeux anniversaire et longue vie à la MJC de Voreppe.

Jean-Marc BUTTIN, président

RAPPORT FINANCIER 2023

L'année 2023 est marquée par un **résultat déficitaire de 3 014 €**.

Évolution du résultat de 2019 à 2023



L'évolution du résultat doit s'analyser sur plusieurs années, de 2019 à 2023 :

2019 : la non-perception de la recette CEJ, affecte doublement cet exercice, car il comprend aussi la régularisation 2018 pour cette recette attendue, mais non reçue.

2020 : Résultat fortement excédentaire de 143 357 € (Aides de l'état liées au Covid, versement de la PSO et des CEJ précédents, reprises pour provisions retraites, économie induite par la vacance du poste de direction...).

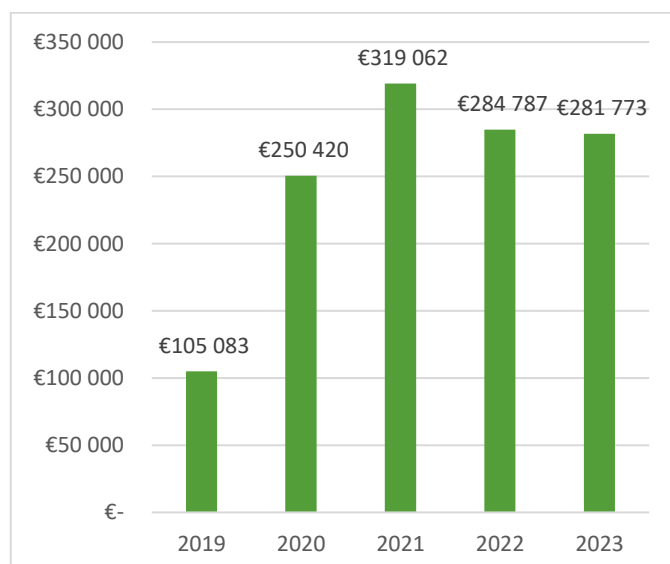
2021 : Résultat excédentaire de 68 642 €, dont 49 826 € au périmètre de la DSP et lié à la crise sanitaire,

2022 : Résultat déficitaire de 34 276 €.

2023 : Le budget prévisionnel réalisé en décembre 2022 affichait un déficit de 45 000 €. Il a pu être compensé par l'augmentation des tarifs des adhésions et des activités régulières depuis 2022, l'annulation des activités régulières en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits et grâce, à une subvention exceptionnelle de 40 000 € de la part de la Mairie.

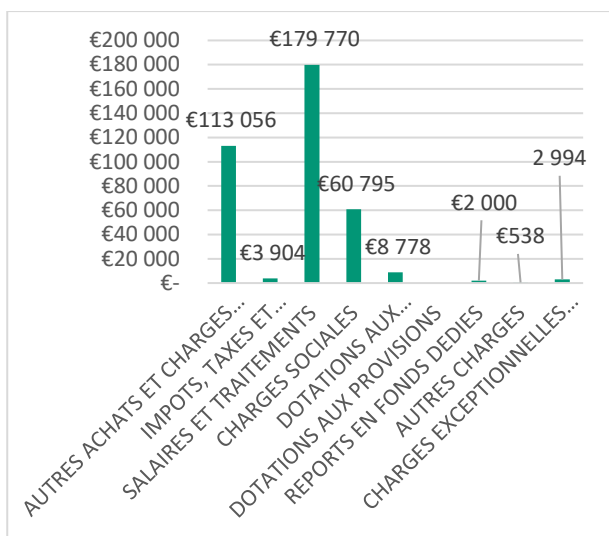
Le bilan, sur ces 5 exercices, produit un résultat de + 110 409 €.

Evolution des fonds propres



En 2023, les capitaux propres de la MJC sont de **281 773€**. Cette diminution est due au déficit de l'année de 3 014 €.

Répartition des charges par poste

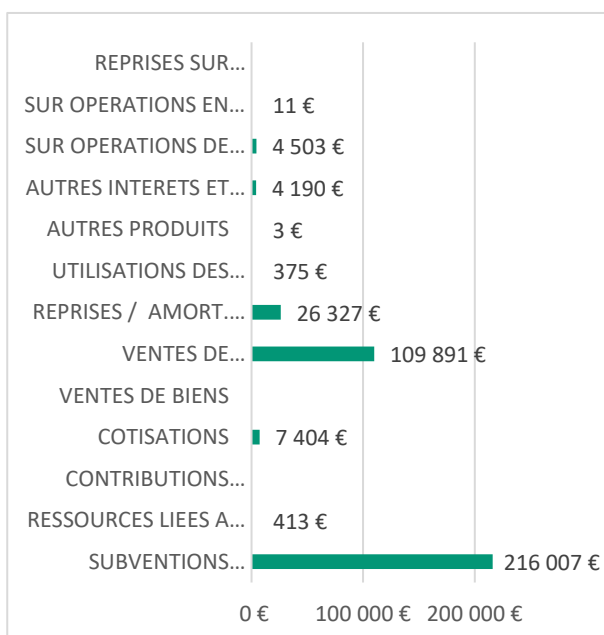


Total des charges : 372 137 €

- 65 % = Charges de personnel (salaires et traitement)
- 30 % = Autres achats et charges externes
- 5 % = Autres

Entre 2022 et 2023, les charges ont diminué de 12%. Cette diminution s'explique par les licenciements économiques à la suite du plan de restructuration interne de 2022, produisant des effets sur l'année 2023.

Répartition des produits par poste



Total Produits : 369 123 €

- 59 % = Subventions exploitations, dont :
 - 165 000 € de la convention d'objectifs et de moyens de la mairie,
 - 40 000 € au titre de la subvention exceptionnelle de la commune,
 - 11 007 € de la CAF et de l'état, via un financement Fonjep,
- 30 % = Recettes directes,
- 2 % = Adhésions au titre de l'année 2022,
- 10 % = Autres produits,

L'autonomie financière et les risques à court terme

Avec les pertes de subventions de fonctionnement, il est nécessaire de connaître l'autonomie financière de la MJC puisqu'elle doit puiser dans ses fonds propres.

L'autonomie financière de la MJC a été calculée comme suit : $(\text{Capitaux propres} * 100) / \text{Total du passif}$. Ainsi, **la MJC a une autonomie financière à 62 % pour l'année 2023, soit 2% de plus que l'année 2022.**

Bilan 2023

La subvention exceptionnelle nous a permis d'amortir et de diminuer le déficit prévisionnel.

De plus, les décisions prises en 2022 concernant la restructuration de la MJC, le maintien des activités régulières et la hausse des tarifs ont eu des effets sur l'année 2023.

Toutefois, le suivi du budget est toujours rigoureux avec la mise en place du plan de trésorerie et de deux contrôles de gestion. Ces outils financiers permettent d'anticiper et de suivre au plus près de la réalité les finances.

Les résultats restent encourageants et permettent d'avancer sereinement.

Rapport financier : Bilan au 31/12/2023

ACTIF	31/12/23			31/12/22
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 530	10 530	0	54
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	33 054	32 434	621	1 582
Autres	83 317	82 920	397	1 665
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	60 880		60 880	60 880
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 900		1 900	660
Total I	189 682	125 884	63 797	64 841
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production [biens et services] (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 381		4 381	
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	10 620		10 620	8 000
Autres	15 475		15 475	92 061
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres				
Autres titres	324 112		324 112	262 596
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	31 765		31 765	49 751
Charges constatées d'avance (3)	1 066		1 066	1 060
Total II	387 418	0	387 418	413 468
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL	577 100	125 884	451 216	478 310

PASSIF		31/12/23	31/12/22
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires		40 525	40 525
Ecart de réévaluation & équiv.			
RESERVES			
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
Report à nouveau (d)		244 261	278 537
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		-3 014	-34 276
Situation nette		281 773	284 787
Fonds propres conscriptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		281 773	284 787
FONDS DEDIES			
Fonds dédiés		2 000	375
Total II		2 000	375
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		59 194	61 233
Total III		59 194	61 233
DETTES (1) (g)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)		10 682	20 636
Dettes fiscales et sociales		34 423	56 597
Autres dettes		4 773	347
Produits constatés d'avance (1)		58 371	54 335
TOTAL IV		108 249	131 915
Ecart de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		451 216	478 310

Compte de résultat 2023

COMPTE DE RESULTAT	31/12/23	31/12/22
	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION		
COTISATIONS	7 404	6 648
VENTES DE BIENS		
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	109 891	109 958
VENTES DE BIENS ET SERVICES	109 891	109 958
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	216 007	180 186
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	413	1 000
CONTRIBUTIONS FINANCIERES		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	216 420	181 186
REPRISES / AMORT. DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	26 327	37 017
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	375	8 500
AUTRES PRODUITS	3	
(1) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	360 420	343 309
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	113 056	89 708
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 904	4 662
SALAIRES ET TRAITEMENTS	179 770	233 392
CHARGES SOCIALES	60 795	70 129
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	8 778	4 324
DOTATIONS AUX PROVISIONS		8 747
REPORTS EN FONDS DEDIES	2 000	375
AUTRES CHARGES	538	3 735
(2) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	368 840	415 072
(1-2) RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 421	-71 763
PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 190	2 205
(3) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 190	2 205
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
INTERET ET CHARGES ASSIMILEES		
(4) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0
(3-4) RESULTAT FINANCIER	4 190	2 205
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 503	42 880
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11	
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES		
(5) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	4 514	42 880
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 994	7 407
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
(6) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 994	7 407
(5-6) RESULTAT EXCEPRIONNELLES	1 520	35 473
(7) PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		
(8) IMPOTS SUR LES BENEFICES	303	191
(1+3+5) TOTAL DES PRODUITS	369 123	388 394
(2+4+6+7+8) TOTAL DES CHARGES	372 137	422 671
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	-3 014	-34 276

Budget prévisionnel 2024

CHARGES			Total	PRODUITS			Total	%	
Charges directes			2024	Produits directes			2024		
60	Achats		71 953,76 €	- €	70	Vente	138 146,76 €	33,59%	
			- €				- €		
61	Services extérieurs		26 957,69 €				- €		
			- €		74	Subventions exploitations	263 862,10 €	64,63%	
			- €				- €		
62	Autres services extérieurs		53 785,70 €			Affectation fonds propres MJC	46 010,10 €	11,27%	
			- €				- €		
63	Impôts et taxes		4 750,00 €				- €		
			- €				- €		
64	Charges de personnels		241 350,00 €				- €		
			- €		75	Autres produits	288,00 €	0,07%	
			- €				- €		
65	Autres charges de gestion courante		1 158,00 €		76	Produits financiers	3 970,00 €	0,97%	
			- €				- €		
66	Charges financières		- €		77	Produits exceptionnels	- €		
			- €				- €		
67	Charges exceptionnelles		11,71 €				- €		
			- €				- €		
68	Dots aux amorts, prov et engts à réal s/ ress affectés		8 300,00 €		78	Report ressources non utilisées opé antérieures	2 000,00 €	0,49%	
			- €				- €		
69	Transfert de produits		- €		79	Transfert charges exploitation	- €		
			- €				- €		
SOUS TOTAL DES CHARGES			408 266,86 €		SOUS TOTAL DES PRODUITS			408 266,86 €	99,68%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES								
86	Emplois des contributions volontaires en natures		- €		87	Contributions volontaires en nature		22 640,00 €
860	Secours en nature		- €		870	Bénévolat		56 511,72 €
861	Mise à disposition gratuite de biens ou de services		22 640,00 €		871	Prestations en nature		300,00 €
862	Prestations		300,00 €					- €
864	Personnels bénévoles		56 912,28 €		875	Dons en nature		400,56 €
SOUS TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			79 852,28 €		SOUS TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			79 852,28 €
TOTAL GENERAL			488 119,14 €		TOTAL GENERAL			488 119,14 €

RESULTAT PREV EXCEDENTAIRE		- €		RESULTAT PREV DEFICITAIRE		- €	
Charges directes		Total	%	Produits directes		Total	%
CHARGES		2024		PRODUITS		2024	

Les statuts de la MJC prévoit que l'AG vote un budget prévisionnel équilibré.

Pour équilibrer le budget prévisionnel 2024, les fonds propres de la MJC sont affectés pour un montant de 46 010 €.

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

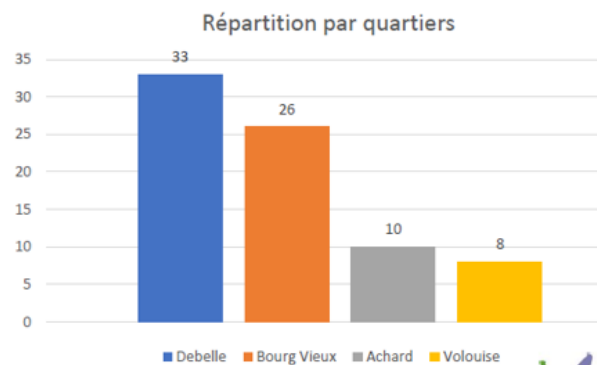
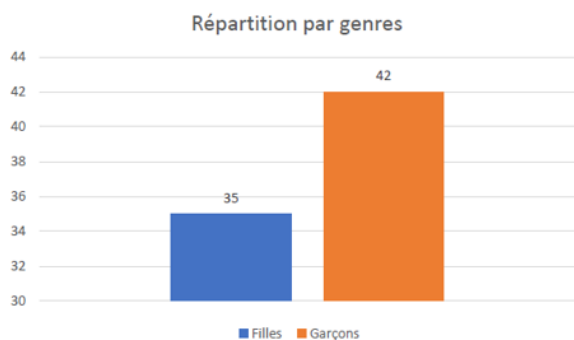
Accueil Jeunes 11 / 17 ans

En 2022/2023, le secteur jeunes de la MJC a accueilli **145 jeunes différents**.

Espace Jeunes

Accueil libre et gratuit tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Cet accueil permet une rencontre, un échange avec les jeunes. Chacun est libre de venir et partir. Ce temps est idéal pour construire des projets avec des jeunes mais aussi pour discuter, autour de jeux, de leurs envies, problématiques... et ainsi les orienter vers des structures adéquates si besoin. Ce temps permet de vivre ensemble avec d'autres jeunes mais aussi avec les participants des activités régulières en respectant les locaux et les autres.

Pendant l'année scolaire 2022/2023, l'accueil jeunes du mercredi a accueilli **77 jeunes différents sur 36 mercredis** (En 2022, ce sont 71 jeunes différents accueillis). La fréquentation varie de 6 à 30 jeunes, soit en moyenne 14 jeunes.

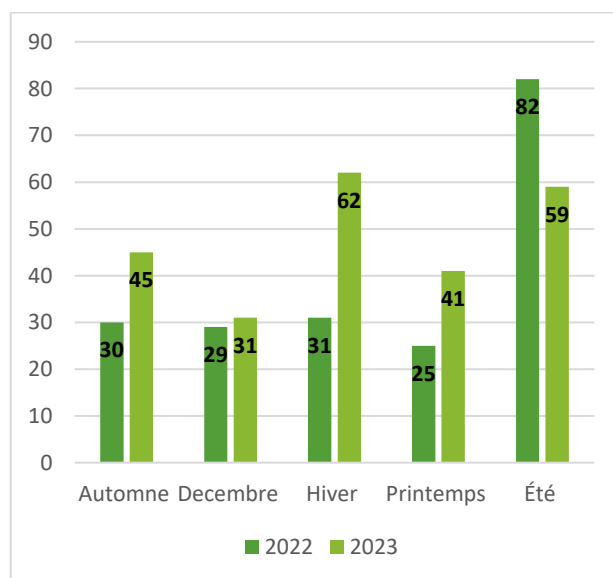


Les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, le secteur jeune propose des activités journalières. Les propositions sont variées pour favoriser la participation du plus grand nombre, y compris des temps avec hébergement : sportif et culturel, filles et garçons, jeunes ados et plus grands...

Le nombre de jeunes fréquentant la MJC est en augmentation sur la plupart des périodes.

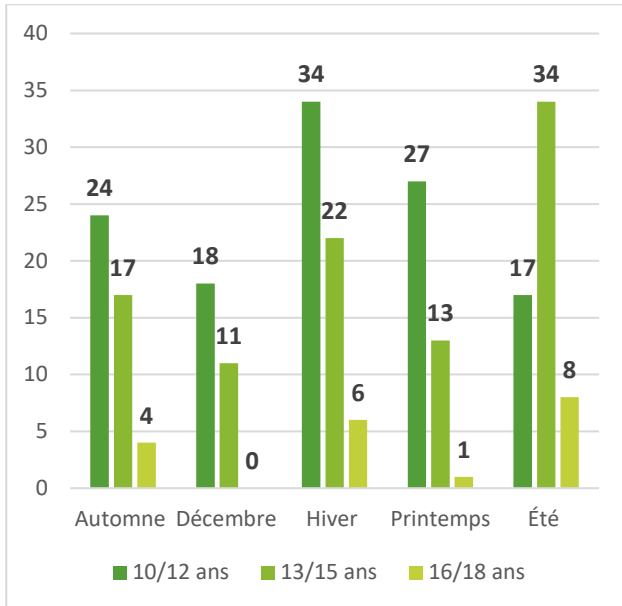
Pour les vacances d'été, une baisse de 30% de fréquentation a été relevée. Elle est due à la fermeture pendant deux semaines de la structure, l'annulation d'un séjour et le changement de l'animateur en mai 2023.



Le public

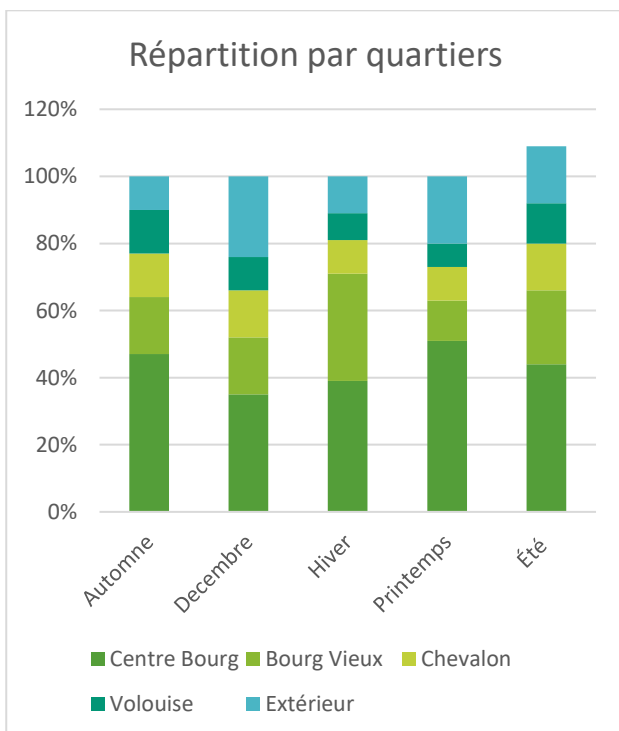
Pendant les vacances scolaires, l'accueil jeunes accueille principalement des jeunes de 10 à 15 ans.

Pendant l'été 2023, 8 jeunes entre 16 et 18 ans ont été accueillis.



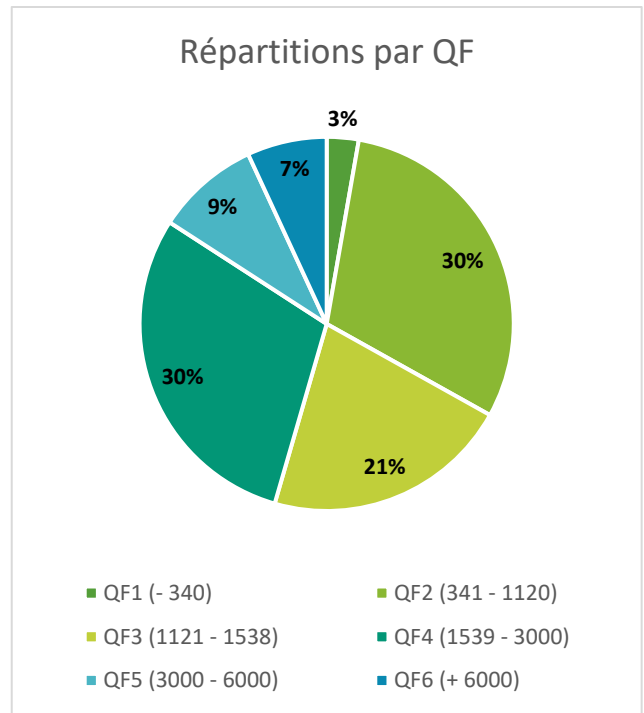
Les jeunes fréquentant l'accueil jeunes de la MJC viennent principalement du centre Bourg, suivi par le quartier Bourg Vieux. Cela s'explique par la situation géographique de la MJC qui se situe vers le centre-ville. Les jeunes provenant de Volouïse et du Chevalon sont peu représentés.

Un des enjeux du secteur jeunes est de pratiquer plus l'aller vers afin de faire connaître l'accueil jeunes dans ces quartiers.



118 jeunes sont issus de familles avec des QF se situant entre 341 et 3000. Cela représente 81 % des jeunes accueillis.

Les QF1, en dessous de 340, sont peu présents.



L'aller vers

Les animateurs jeunesse se déplacent dans différents lieux pour être au contact des jeunes, connaître leurs envies, leurs besoins :

- Une permanence est faite au collège Andrée Malraux tous les mardis entre 12h et 14h. Des activités sportives et des jeux de sociétés sont proposés.
- Une permanence au lycée Beghin a également lieu les jeudis midi.
- Participation et construction par les animateurs d'animations locales telles que les animations d'été aux parcs, initiation au parapente...

Les sorties ski ont toujours un franc succès, malgré le peu de chute de neige.

En partenariat avec le collège, la MJC a initié avec des jeunes le graff dans l'enceinte du collège. Ce projet en partenariat avec le collège et une

professeure d'arts plastiques a été réalisé sur plusieurs mercredis, avec un professionnel, les jeunes ont pu ainsi s'approprier un mur.

Les jeunes ont repéré la MJC comme lieu de rencontre entre eux et de ressource. Cependant, il est nécessaire de développer l'aller vers dans les lieux non institutionnels, aller dans les endroits où les jeunes sont, se déplacer dans les quartiers de Volouise, du Chevalon et de Bourg Vieux.

Ce travail est amorcé par le groupe prévention coordonné par la ville et la MJC afin d'être opérationnel en septembre 2024.

Actions avec l'Union locale des MJC du Voironnais et autres acteurs jeunesse du territoire

La MJC met en œuvre de nombreux projets en partenariat avec les différents acteurs du territoire sous des formes très diverses qui peuvent aller de l'atelier ponctuel à un séjour de plusieurs jours.

Ces actions se développent et prennent des formes variées. Nous avons organisé, comme les années précédentes en partenariat avec le Centre Social Rosa Parks, une sortie au ski et une sortie montagne.

Au sein de l'Union Locale, le séjour « Master chef & co, 2^{ème} session » a eu lieu au Lycée Portes de Chartreuse. Il a regroupé 40 jeunes, issus des différentes MJC du Pays Voironnais. Les objectifs de ce séjour sont la rencontre entre jeunes, la favorisation de la créativité, l'apprentissage du vivre ensemble, la rencontre avec un chef cuisinier et enfin la valorisation des jeunes.

La participation aux évènements de la vie locale

Tout au long de l'année, les jeunes ont pu participer à des évènements de la vie locale soit pour récolter des fonds pour leur projet, soit pour s'investir.

Les jeunes de la MJC ont tenu la buvette de la fête de la jeunesse en juillet 2023, en partenariat avec l'espace Rosa Parks.

La MJC s'est également investie dans l'organisation

du Ciné Gaming en partenariat avec le cinéma le CAP en avril 2023.

Perspectives 2024

L'équipe jeunesse accueillera en septembre 2024, une alternante en BPJEPS APT. Ses missions sont de renforcer l'équipe jeunesse, de développer la passerelle entre les grands de l'ALSH 3-11 ans et les jeunes de la MJC.

Les enjeux de cette année sont de continuer le travail amorcé depuis 1 an sur la continuité des projets accompagnés, le partenariat avec les différentes structures jeunes de la ville et l'aller vers.

Séjours

En mai 2023, pour une 1^{ère} édition, **un séjour à Cannes** a été organisé pendant le festival de la Cannes et dans le cadre du dispositif « Cannes écran Juniors ». En partenariat avec le Lycée Beghin, 7 jeunes de 2nde (dont 4 Voreppins) ont pu partir. Pendant ce séjour, ils ont pu voir des films sélectionnés dans le dispositif, échanger avec des producteurs et réalisateurs ainsi qu'apprendre à construire des critiques.

Lors de l'été 2023, 3 séjours ont été proposés, dont un annulé. 27 jeunes différents ont été accueillis pendant ces séjours d'été.

Le séjour « Sports et Sciences – 2^{ème} édition » a réuni 13 jeunes Voreppins à Saint Etienne de Crossey. Ce séjour a comme objectif de mettre en parallèle les sports et leurs principes scientifiques. Les jeunes ont pu, lors de ce séjour, pratiquer du parapente, de la mini montgolfière ainsi que de la spéléologie.

Accompagnement de projets de jeunes

Depuis plusieurs années, la MJC MPT favorise la construction et la mise en œuvre de projets par les jeunes eux-mêmes. C'est un espace de responsabilisation, d'apprentissage du débat, de la prise de décision collective et d'épanouissement à travers la réalisation de projets qui les motivent.

Cette démarche leur demande de l'implication dans la durée et une capacité à se projeter. Tous les éléments du projet sont préparés par les jeunes : les activités, les lieux, la durée, la période, l'hébergement, le budget et même les demandes de subventions.

En juillet 2023, le séjour « Nîmes et Avignon » a eu lieu. Ce séjour, impulsé par 7 jeunes du collège André Malraux, a permis à 14 jeunes Voreppins de découvrir Nîmes et Avignon.

Éducation à l'image

La MJC Maison Pour Tous de Voreppe a choisi de développer l'éducation à l'image en direction des jeunes. L'objectif est toujours d'apprendre à appréhender les nouvelles distractions numériques, de porter un regard critique sur les images afin de renforcer la citoyenneté.

Le projet éducation à l'image s'exprime via l'organisation de plusieurs stages de courts-métrages.

Pendant l'année 2022/2023, ce sont 4 courts métrages qui ont été réalisés par les jeunes et plusieurs courts métrages ont été présentés à des festivals :

- lors des rencontres régionales UCV7 2022, les courts métrages « Pauline » et « Corporation » ont reçu 2 prix.
- lors des rencontres nationales FFCV 2023, le court métrage « Waterpouf » a remporté le prix spécial du jury.
- l'open festival 2023, concours indépendant avec thème, « L'attente » a été récompensé par le 2^{ème} prix (2^{ème} film sur 74 films).

Le film « Waterpouf », un docu-fiction tourné pendant les vacances de Pâques avec comme thème « l'eau » a été diffusé lors de la Fête de la science. Ce docu fiction a été tourné sur le traitement de l'eau, en lien avec des élus.

L'éducation à l'image a encore une fois contribué à la préparation du festival « Cap sur le court », co-présenté par un jeune et une personne choisie.

Activités régulières

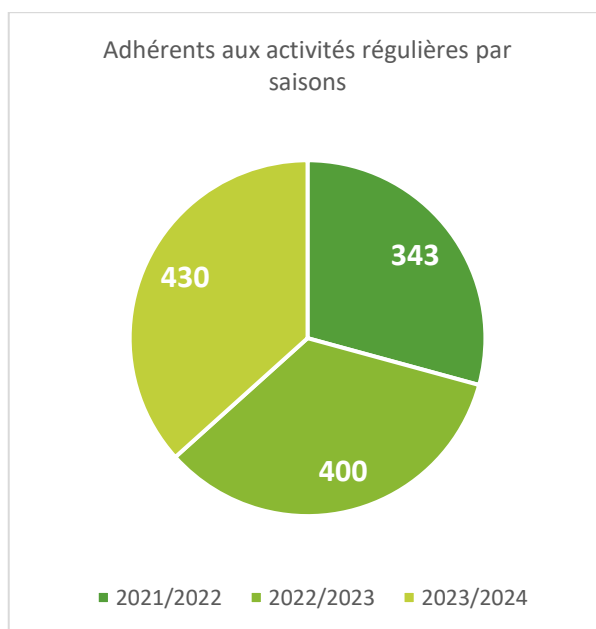
Les activités artistiques, culturelles, sportives et de bien être tiennent une place importante dans l'épanouissement des personnes.

Les activités régulières sont réparties par thème : ateliers Bien être et sport, Art et culture, Théâtre, Danse et Musique. En 2022/2023, Il a été proposé 41 activités différentes réparties sur 78 créneaux.

Sur les 41 activités proposées, 31 ont été maintenues, 10 annulées pour principalement faute d'inscrits.

Certains ateliers adultes sont encadrés par des bénévoles comme le Théâtre de l'Incident, l'atelier vidéo, la méditation, la sculpture modelage.

Entre 2021 et 2023, le nombre d'adhérents a augmenté de 7%.



Les jeunes des activités régulières ont également participé :

- Les jeunes et enfants du théâtre à la semaine enfance jeunesse,

- Les danseurs jeunes Jazz 12/16 ans aux rencontres « En bord de scène »,
- Les danseurs Hip Hop ont participé au Festival Culture Urbain au Grand Angle à Voiron,
- Les enfants et jeunes du dessin, du manga et de la terre ont pu exposer leurs œuvres à la mairie pendant la semaine enfance jeunesse.
- Les adultes du théâtre d'impro ont pu se représenter lors de la fête de la MJC en mai 2023,

pour le prêt de salles ou de matériel, sont d'une aide précieuse dans le travail quotidien de la MJC.

Les propositions festives et culturelles, actions en partenariat.

En plus de l'organisation de ces événements, la MJC participe à l'organisation et/ou à l'animation de différents temps forts avec des partenaires : Carnaval, Voreppiades, Sorties familles, Soirées jeux hebdomadaires, Forum des associations, Stage Passeur d'images, Fête de la science....

En avril 2023 a eu lieu la 2ème édition du Ciné Gaming, au cinéma le CAP. Rencontres, ateliers, concours sur écran-géant, lots et buvette, autour du cinéma et des jeux vidéo.

Travail avec les partenaires municipaux

Avec le **Centre Social, l'Espace Rosa Parks** : travail partenarial autour de nombreuses actions tout au long de l'année telles que les soirées jeux, les sorties pour Tous, le lien avec l'accueil jeunes de l'espace Rosa Parks.

Participation à la coordination famille, groupe de professionnels qui organisent des actions d'accompagnement à la parentalité.

Participation au LAEP, Lieu Accueil Enfants Parents

Service AVL : Participation active à la semaine enfance jeunesse, aux animations d'été, animation de la vie locale : expositions, théâtre enfant et théâtre de l'Incident...

Cinéma : Organisation du Ciné Gaming et participation au Festival Cap sur le Court organisé par la MJC.

Service Education Petite enfance : Participation à la coordination jeunesse, mise en place de projet passerelle avec l'animatrice jeunesse prévention et citoyenneté et l'IFAC, mise à disposition de certains préaux des écoles pour les activités régulières.

L'appui assuré par les **services techniques** pour l'entretien des locaux, ainsi que le **soutien logistique**

Vie associative, travail des commissions

Les instances associatives (bureau, conseil d'Administration, assemblée générale) permettent le fonctionnement démocratique de l'association. La mission générale est d'impulser et d'animer le projet validé en Assemblée générale. Pour cela, les travaux peuvent être très divers. Ils s'attachent néanmoins à décider des actions et à en suivre la réalisation.

Avec le soutien de La Ville de Voreppe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction départementale de la cohésion sociale, du Département de l'Isère et de la Caisse d'épargne.

